



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

SAISONNEMENT D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET : TRAVAUX DE STABILISATION DE BORDS DE LA ROUTE ÉDOUARD-VI ET RÉSECTION DE PONDÉRAUX SUR LE TERRITOIRE

COÛTES : 6000 000 \$

La Municipalité de Saint-Jacques-Le-Mineur sollicite des soumissionnaires pour les travaux de stabilisation de bords de la route Édouard-VI et la résection de pondéraux sur le territoire.

Les documents de soumission seront disponibles à partir du **27 avril 2023 à 09 h** sur le site Service électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse internet municipaliteestrie.com. Les soumissionnaires seront reçus au Bureau Municipal situé au 76, rue Principale, à Saint-Jacques-Le-Mineur, QC, J3J 1Z3 entre 09h, le **05 mai 2023**.

Travaux de stabilisation de bords (route Édouard-VI)

- L'arpentage de construction;
- La réglementation et le permis de la circulation;
- Les relevés d'arpentage;
- La protection des utilités publiques;
- L'inspection et la stabilisation de la pente de cours d'eau avec un traitement de pierre (30-500mm et géotextile);
- L'inspection et la mise en place des infrastructures;
- La fourniture et la pose de la conduite (alumine en PVC 120 30);
- La fourniture et la pose de pontons;
- L'inspection, et la mise en place des fondations granulaires (MCO ou MCO), le nivellement et le compactage;
- Les travaux de pavage (incluant la mise en place d'un gravelle (MCO et MCO), et le compactage);
- La protection du cours d'eau;
- La fourniture et la mise en place de la barrière de béton (BAC);
- Le nettoyage, la fourniture et la mise en place de la grille de seuil;
- Le transport et l'épandage des résidus d'écoulement dans un site autorisé par le MRC/CTD etc.

Résection et nettoyage de pondéraux sur le territoire. (à pourvoir au total)

- L'arpentage de construction;
- La réglementation et le permis de la circulation;
- Les relevés d'arpentage;
- La protection des utilités publiques;
- Le nettoyage des pondéraux;
- La résection des pondéraux existants (incluant les travaux de voirie, le pavage, les accotements);
- L'inspection et la mise en place des infrastructures;
- La fourniture et la pose des pondéraux (200 classes);
- Le compactage des pontons et du gravier;
- Mise en place et compactage de la pierre de fondation de base et des accotements;
- Mise en place et compactage du seuil;
- Le transport et l'épandage des résidus d'écoulement dans un site autorisé par le MRC/CTD etc.